DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Les grandes lignes budgétaires

Le DOB, moment clé de la vie de la collectivité, car il permet :

- de préfigurer les priorités qui seront affichées dans le budget primitif
- d’envisager la stratégie financière de la Ville
- d’informer le Conseil sur l’évolution financière de la Ville

Le DOB s’appuie sur l’étude des données suivantes :

- La loi de finances de l’année qui informe des données relatives à l’évolution économique, financière et fiscale pour les collectivités,

- Le compte administratif de l’exercice précédant qui repose sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d’investissement et détermine les résultats de l’exercice,

- La délimitation du futur programme d’investissement et des marges permettant de le mettre en oeuvre par la désignation de perspectives budgétaires.

1 - La loi de Finances 2020 en résumé

- Hausse des transferts financiers de l'Etat aux collectivités relatifs aux dégrèvements progressifs de taxe d'habitation (+3,1%)
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) stabilisée : elle comprend la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine, la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation.
- Croissance du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) de 6,2%
- Revalorisation des bases d'imposition de 0,9%
- Maintien des soutiens à l'investissement public local à hauteur de 1,8 milliards d'euros :
  - *150 millions pour la Politique de la Ville*
  - *1046 millions pour la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)*
  - *570 millions pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local*

2 – Le Compte Administratif 2019 : le bilan de l'année écoulée :

- Excédent de fonctionnement de 25 036,01 €
- Excédent d'investissement de 229 388,60 €
- Différence des restes à réaliser 2019 (dépenses et recettes d'investissement engagées en 2019 qui seront directement intégrées au budget 2020) de - 131 375,83 €
- Résultat global d'investissement 2019 : excédent de 98 012,77 €

Le Compte Administratif 2019 : la section d'investissement

BP
Budget primitif
= recettes et dépenses prévisionnelles

CA
Compte administratif
= recettes et dépenses réalisées

RECETTES			DEPENSES		
	BP 2019	CA 2019 (Réalisations)		BP 2019	CA 2019 (Réalisations)
FCTVA + TLE – Dons	340 000,00	396 526,92	Dépenses d'équipement	1 846 017,90	1 076 984,23
Excédent d'investissement reporté	32 188,34	32 188,34	Emprunts, dépôts, cautionnements	136 086,95	105 760,57
Exc.fonct. capitalisé	214 411,59	214 411,59	Opérations d'ordre et patrimoniales	946,33	946,33
Subventions	415 321,38	166 852,21			
Emprunts - Dépôts et cautionnements	383 629,87	1 266,99			
Vente et opérations patrimoniales	425 000,00	428 700,00	*Sous total*	*1 983 051,18*	*1 183 691,13*
Amortissements	172 500,00	171 009,68			
Immo en cours	0,00	2 124,00		Excédent 2019	229 388,60
Total	*1 983 051,18*	*1 413 079,73*	*Total*	*1 983 051,18*	*1 413 079,73*

Le Compte Administratif 2019 : les restes à réaliser (RAR) en investissement

BP
Budget primitif
= recettes et dépenses prévisionnelles

CA
Compte administratif
= recettes et dépenses réalisées

RECETTES		DEPENSES	
	Montant		Montant
DETR Rue de Liège	40 000,00	Travaux extérieurs Maison de Santé	3 500,00
DETR Accessibilité Mairie	55 600,00	Eclairage LED Salle Polyvalente	29 634,24
		Marché voirie 2019	9 756,90
		Accessibilité Mairie	154 084,69
		Autres immobilisations corporelles	30 000,00
Recettes RAR - Total	*95 600,00*	*Dépenses RAR - Total*	*226 975,83*
Différence RAR 2019	*131 375,83*		

Ces recettes et dépenses engagées sur 2019 mais non réglées seront automatiquement intégrées au Budget Primitif 2020

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement

BP
Budget primitif
= recettes et dépenses prévisionnelles

CA
Compte administratif
= recettes et dépenses réalisées

RECETTES			DEPENSES		
	BP 2019 (Prévisions)	CA 2019 (Réalisations)		BP 2019 (Prévisions)	CA 2019 (Réalisations)
Opérations d'ordre	946,33	946,33	Chges caractère général	1 222 700,00	1 186 455,39
Pduits services	214 850,00	193 464,19	Chges de personnel	1 477 436,33	1 460 651,39
Impôts et taxes	1 505 873,00	1 467 549,66	Autres chges gestion courante	306 550,00	298 427,67
Dotations, subventions, participations	1 307 892,00	1 295 787,82	Chges financières	27 650,00	19 982,96
Autres pduits gestion courante	143 000,00	174 388,02	Chges exceptionnelles	6 000,00	2 210,40
Pduits financiers	175,00	175,44	Opérations d'ordre et amortissements	172 500,00	599 709,68 (1)
Pduits exception.	40 100,00	460 152,04 (1)			
			Sous-Total	*3 212 836,33*	*3 567 437,49*
				Excédent 2019	25 036,01
Total	*3 212 836,33*	*3 592 463,5*	*Total*	*3 212 836,33*	*3 592 463,5*

(1) Produits des ventes

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement – Les dépenses

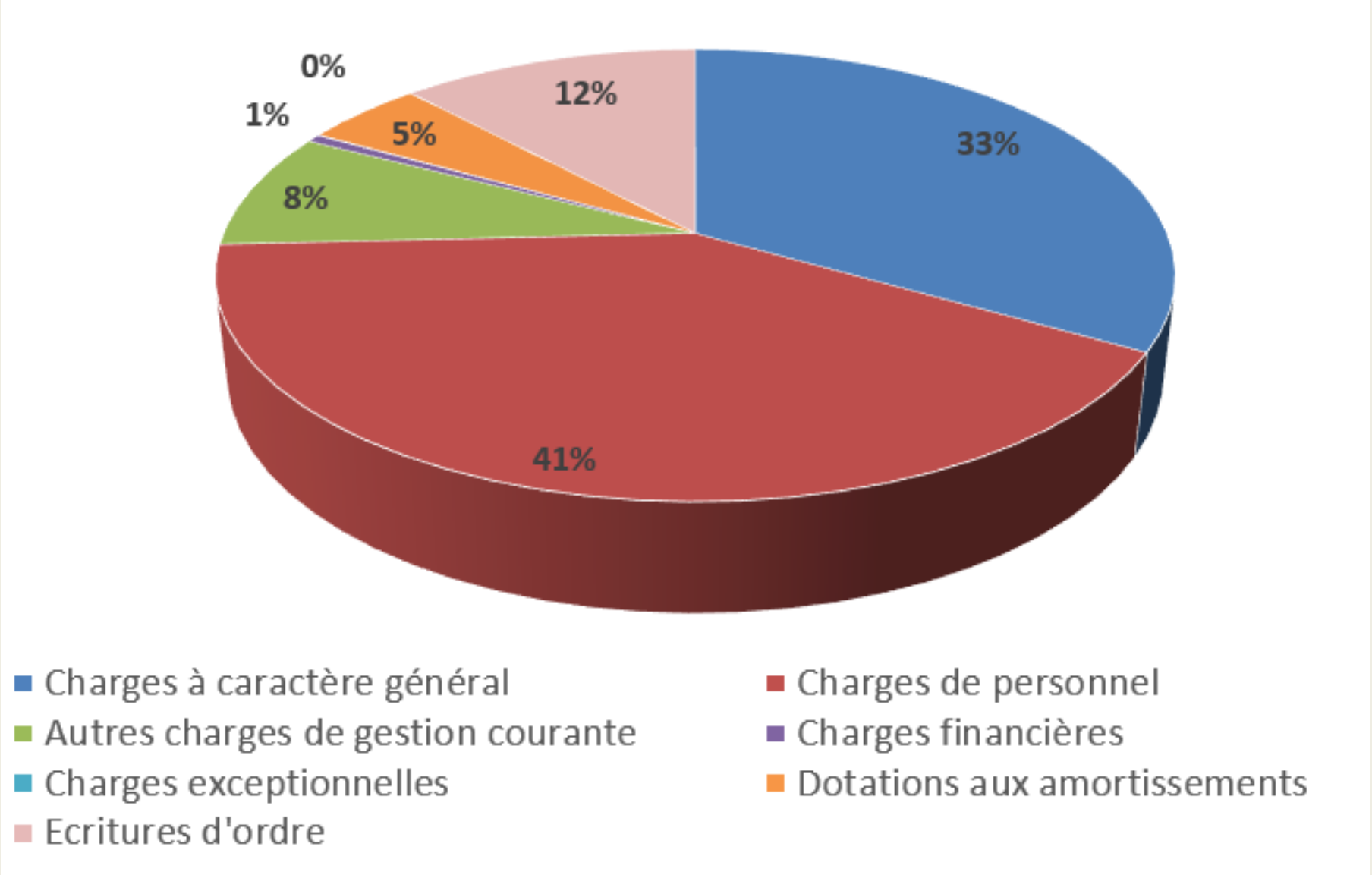

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement

Les dépenses et leur évolution

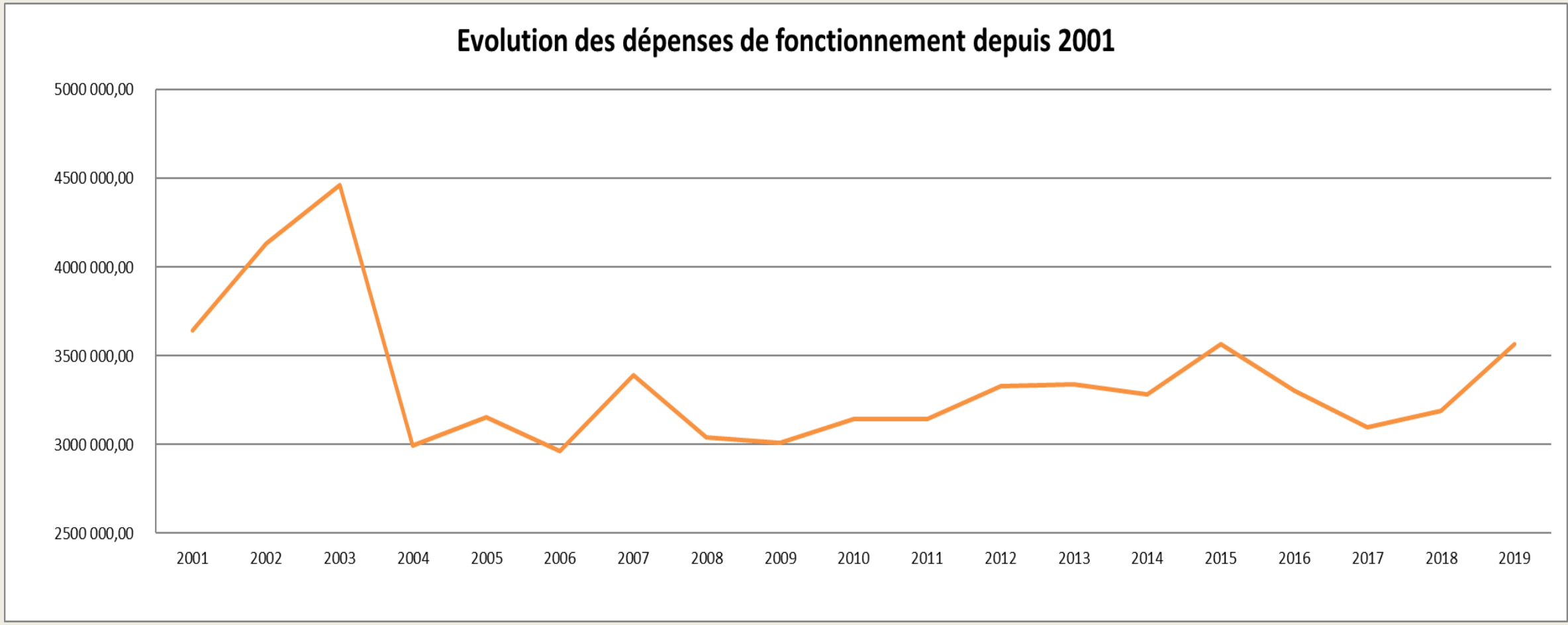

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement

Les dépenses et leur évolution

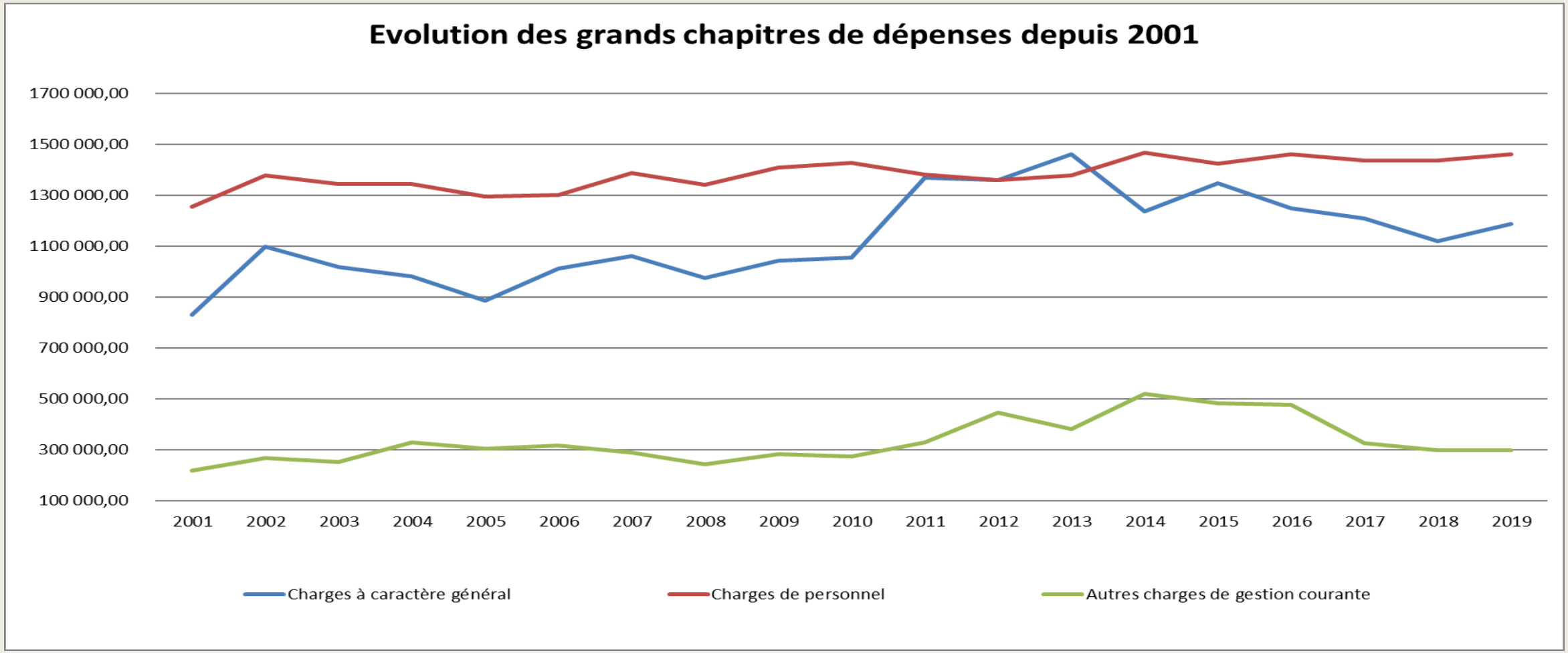

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement – Les recettes

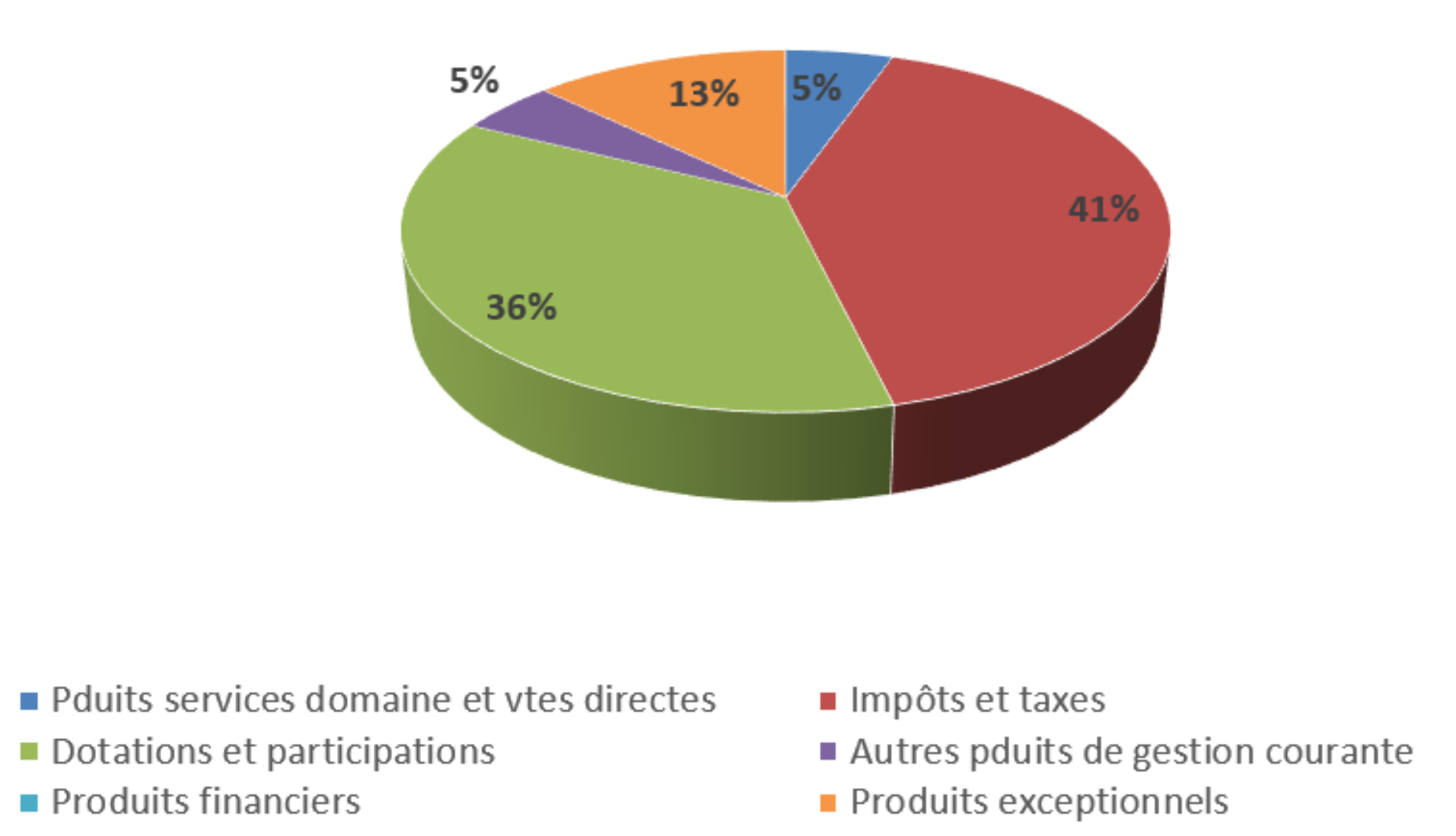

Le Compte Administratif 2019 : la section de fonctionnement

Les recettes et leur évolution

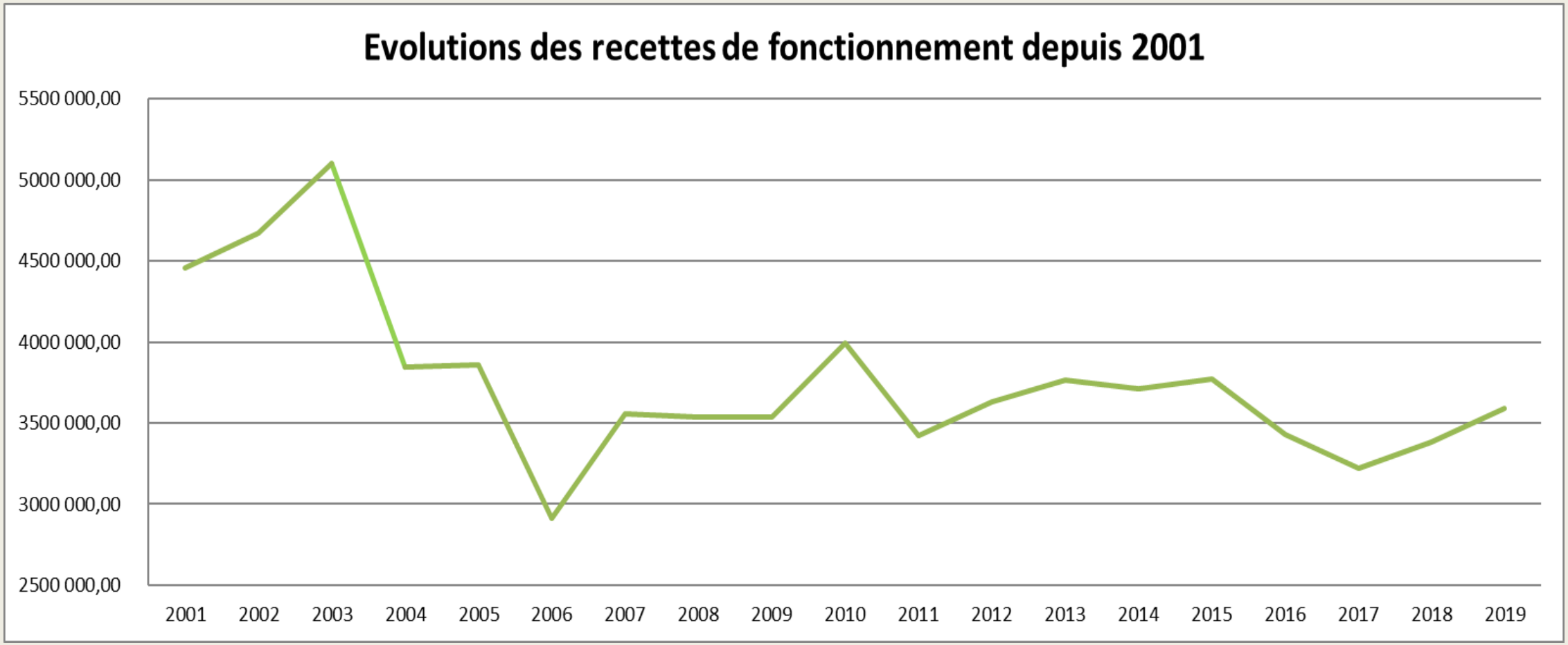

Le Compte Administratif 2019 : les ratios de pilotage

RATIOS		2019
A	Recettes réelles de fonctionnement	3 592 463,50
B	Dépenses réelles de fonctionnement	3 138 727,49
C	**Epargne de gestion (A-B)**	**453 736,01**
D	Frais financiers (intérêts d'emprunt)	19 842,96
E	**Epargne brute (C-D)**	**433 893,05**
F	Remboursement du capital de la dette	104 707,10
G	**CAF – Capacité d'autofinancement (E-F)**	**329 185,95**
H	Encours de la dette au 31/12	1 325 315,12
I	Capacité de désendettement en année (H/E)	3,05
J	**Degré d'autofinancement (A/recettes totales de fonctionnement)**	**100 %**

Le Compte Administratif 2019 : la dette

- L'endettement de la Ville (capital restant du au 01/01/2020) est de 1 325 315,12 € (1 430 022,22 € au 01/01/2019) :

  3 emprunts en cours :
  - *Maison de Santé : 500 000 € réalisé en 2015 (CCM Herserange)*
  - *Espace Loisirs Enfance :*
    - *1 000 000 € réalisé en 2016 (CCM Herserange)*
    - *203 982 € de prêt à taux 0 de la CAF 54*

- Au cours de l'année 2019, la Ville s'est donc désendettée de 104 707,10€.

- L'endettement au 01/01/2020 est de 295,17€ par habitant (323,902 € par habitant au 01/01/2019).

3 – Les Enjeux et Perspectives 2020

Ils sont, pour cette année, à adapter au regard de la situation sanitaire exceptionnelle liée au COVID 19, ayant :

- *Modifié le fonctionnement municipal mais également économique durant plus de 3 mois,*

- *Impliqué la réalisation de dépenses de fonctionnement « exceptionnelles » liée à cette pandémie : gel, masques, produits et matériels de désinfection, …*

3 – Les Enjeux et Perspectives 2020
En fonctionnement

- Pas d'augmentation de la fiscalité avec maintien des taux des 4 taxes, sachant que, dans toute gestion normale, il faudrait augmenter les impôts pour ré-investir. Mais les engagements de maintien de la fiscalité doivent être tenus.

- Les charges de personnel varient en raison de l'avancement de grade de 15 agents municipaux et de la présence sur une année pleine du 2ème agent de police. On note également cette année 3 départs en retraite (1 en mars, l'autre en avril et le dernier en hiver 2020) et 1 départ volontaire. Ces départs, dont 3 ne seront pas remplacés, permettront tout de même une économie sur ce poste.

- Les efforts de maîtrise des dépenses générales de fonctionnement seront maintenues voire accentuées par la poursuite de la réflexion sur notre patrimoine (baisse des dépenses à caractère générale liées au patrimoine) notamment pour le centre Louis Lumière, l'immeuble Victor Hugo, la MJC (vente, déconstruction ou transfert d'activités, selon les cas).

3 – Les Enjeux et Perspectives 2020
En investissement

- Les opérations suivantes seront poursuivies et finalisées :
  - *La finalisation de l'aménagement de nouvelles cellules à la Maison de Santé*
  - *La finalisation de la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville par l'installation d'un ascenseur et d'un élévateur*
  - *La participation annuelle au CPE éclairage public et chauffage des bâtiments*
  - *Les travaux d'installation de la vidéo-protection*
  - *La réfection des voiries des rues de Landrivaux et de Lorraine*
  - *Le Marché de Voirie*
  - *Le démarrage des opérations ANRU dans le cadre du NPNRU, qui mobilisera une enveloppe financière, pour la Ville, sur la durée totale du projet NPNRU, de 4,169 millions d'euros sur les 4 tranches d'opérations d'aménagement urbain.*
  - *L'installation d'abribus.*
  - *Des travaux de sécurité par l'installation de bornes incendie.*
  - *La poursuite du programme de mise en accessibilité des espaces publics (abaissement de trottoirs, …).*

- La Ville poursuivra son inscription dans la dynamique de développement durable avec des interventions relatives aux économies d'énergie et avec un travail sur l'équipement LED de l'éclairage public et par le remplacement systématique des éclairages intérieurs des bâtiments par du LED.